

# Présentation du RÉSEAU ANTI-ARNAQUES

## ● CHAMPS D'ACTIVITÉ

Le **Réseau anti-arnaques** (R.A.A.) a été créé en septembre 1999 au sein de l'**UFC-Que Choisir Quimper**. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, il constitue une entité à part entière sous la forme d'une association loi 1901, partenaire de l'**UFC-Que Choisir**. Le **Réseau anti-arnaques** recense et étudie toutes les offres trompeuses relevant notamment des domaines suivants :

- Loteries commerciales et concours publicitaires
- Propositions de cadeaux
- Offres promotionnelles
- Offres de voyages
- Méthodes de gains (loto, casino, courses)
- Vente à distance
- Offres de travail à domicile et offres d'emploi « bidon »
- Ventes pyramidales et chaînes d'argent
- Offres de bonimenteurs, voyages publicitaires
- Arnaques sur internet
- Méthodes-miracle santé
- Annuaire professionnels
- Agences de recouvrement
- Placements mirifiques

Chaque « arnaque » est recensée dans un dossier spécifique (*7371 dossiers existants au 28 février 2015*). Il dispose d'un réseau de 60 correspondants en France (*tous bénévoles et anonymes*) chargés d'alimenter la base documentaire et de tester certaines offres.

## ● INFORMATION

- Une lettre d'information « **ARNAQUES-INFOS** » est diffusée chaque trimestre à un public ciblé (presse, justice, associations spécialisées, syndicats professionnels...) et aux abonnés. Une thématique « arnaque » est abordée chaque trimestre (ex : les « phyto-arnaques » dans le numéro de mars 2013).

**ARNAQUES-INFOS** est une marque déposée auprès de l'**I.N.P.I.** (*Institut national de la propriété industrielle*).

- **INFO-ALERTE** est une mise en garde diffusée sur Internet (*1089 numéros diffusés depuis mars 2002*) à destination des associations de consommateurs, de la presse et des administrations concernées.

## ● FORMATION - PRÉVENTION

Une formation « arnaque de la consommation » (*1 journée*) a été créée à destination des associations de consommateurs.

Des interventions publiques sont également réalisées sur demande (*réunion-débat, conférence*).

Des achats et des tests d'arnaques sont régulièrement effectués et viennent renouveler l'exposition itinérante « arnaques de la consommation ».

## ● MÉDIAS

Le **Réseau anti-arnaques** répond chaque semaine aux sollicitations des médias (*presse écrite et presse audiovisuelle*) : fiches pratiques, sujets d'enquête, mise en garde, témoignages. Il intervient régulièrement sur le réseau **France Bleu**.

## ● SITE INTERNET

Créé le 9 septembre 2009 le site [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org) enregistre une fréquentation de plus de 21000 visites par mois.

## COMMENT SOUTENIR LE RÉSEAU ANTI-ARNAQUES ?

- ☀ **en vous abonnant** à la lettre d'information ARNAQUES-INFOS: 10 € pour la version électronique ou 16 € pour la version papier (8 numéros trimestriels)

OU/ET

- ☀ **en participant** à la souscription "Actions judiciaires 2015" mise en place pour financer les différentes actions en justice initiées à l'encontre du Réseau anti-arnaques.

Mentionner au verso du chèque le(s) motif(s) de votre règlement et, le cas échéant, votre adresse-mèl.

**Réseau anti-arnaques**  
**BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex**  
Courriel : [contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)  
Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00023

